

Résumé du Prospectus

Section A - Introduction et Avertissements

Avertissements

Le présent résumé doit être lu comme une introduction au Prospectus de Base et aux Conditions Définitives applicables.

Toute décision d'investir dans les Titres concernés doit être fondée sur un examen exhaustif du Prospectus de Base dans son ensemble, y compris tous documents incorporés par référence et les Conditions Définitives applicables.

Les investisseurs peuvent être exposés à une perte partielle ou totale de leur investissement, la protection du capital ne s'applique qu'à échéance.

Lorsqu'une action concernant l'information contenue dans le Prospectus de Base et les Conditions Définitives applicables est intentée devant un tribunal d'un Etat Membre de l'Espace Economique Européen, l'investisseur plaignant peut, selon la législation nationale de l'Etat Membre où l'action est intentée, avoir à supporter les frais de traduction de ce Prospectus de Base et des Conditions Définitives applicables avant le début de la procédure judiciaire.

La responsabilité civile sera recherchée dans cet Etat Membre auprès de l'Emetteur ou du Garant (le cas échéant) sur la seule base du présent résumé, y compris sa traduction, mais seulement si le contenu du résumé est jugé trompeur, inexact ou contradictoire par rapport aux autres parties du Prospectus de Base et des Conditions Définitives applicables, ou, s'il ne fournit pas, lu en combinaison avec les autres parties du Prospectus de Base et des Conditions Définitives applicables, les informations clés permettant d'aider les investisseurs lorsqu'ils envisagent d'investir dans ces Titres.

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et peut être difficile à comprendre.

Nom et codes internationaux d'identification des valeurs mobilières (code ISIN)

USD "BNP Paribas Issuance B.V. (NL) Lock-In Certificate MSCI World 2030 en USD" Certificats linked to MSCI WORLD Price Index USD - Les Titres sont des Certificats. Numéro International d'Identification des Valeurs Mobilières ("ISIN"): XS2940950632

Identité et coordonnées de l'émetteur

BNP Paribas Issuance B.V. (l'Emetteur), Herengracht 595, 1017 BV Amsterdam, Pays-Bas (numéro de téléphone : +31(0)88 738 0000). L'identifiant d'entité juridique (IEJ) de l'Emetteur est 7245009UXRIGIRYOBR48.

Identité et coordonnées de l'offreur et/ou de la personne qui sollicite l'admission à la négociation

Offreur: Degroof Petercam Rue de l'industrie 44, Brussels, 1040 Belgium. L'identifiant d'entité juridique (IEJ) de l'offreur Degroof Petercam est 549300NBLHT5Z7ZV1241. Indosuez Wealth Europe, 39, Allee Scheffer, Luxembourg, L-2520, Luxembourg. L'identifiant d'entité juridique (IEJ) de l'offreur Indosuez Wealth Europe est 549300UA2M7UCJX8SE64.

Personne qui sollicite l'admission à la négociation : BNP Paribas Issuance B.V. (l'Emetteur), Herengracht 595, 1017 CE Amsterdam, Pays-Bas (tel: +31(0)88 738 0000).

Identité et coordonnées de l'autorité compétente approuvant le prospectus

Autorité des Marchés Financiers (l'« AMF »), 17, place de la Bourse, 75082 Paris Cedex 02, France - Tél. : 01 53 45 60 00 - www.amf-france.org

Date d'approbation du prospectus

Ce Prospectus a été approuvé le 30 mai 2024 sous le numéro d'approbation n°24-0185 par l'AMF, tel que modifié ou complété à tout moment.

Section B - Informations clés sur l'émetteur

Qui est l'émetteur des valeurs mobilières ?

Siège social/ Forme juridique/ IEJ/ Législation/ Pays d'immatriculation

BNPP B.V. a été constitué aux Pays-Bas sous la forme d'une société non cotée en bourse à responsabilité limitée de droit néerlandais, et son siège social est situé Herengracht 595, 1017 BV Amsterdam, Pays-Bas. L'identifiant d'entité juridique (IEJ) de l'Emetteur est 7245009UXRIGIRYOBR48.

La notation de crédit à long terme de BNPP B.V. est A + avec une perspective stable (S&P Global Ratings Europe Limited) et la notation à court terme de BNPP B.V. est : A-1 (S&P Global Ratings Europe Limited).

Principales activités

BNPP B.V. a pour activité principale d'émettre et/ou d'acquérir des instruments financiers de toute nature et de conclure des contrats à cet effet pour le compte de différentes entités au sein du Groupe BNPP.

Les actifs de BNPP B.V. sont constitués des obligations d'autres entités du Groupe BNPP. Les détenteurs de titres émis par BNPP B.V. sont, sous réserve des dispositions de la Garantie émise par BNPP, exposés à la capacité des entités du Groupe BNPP à remplir leurs obligations envers BNPP B.V.

Principaux actionnaires

BNP Paribas détient 100% du capital social de BNPP B.V.

Identité de ses principaux dirigeants

Les dirigeants (*Managing Directors*) de BNP Paribas Issuance B.V. sont Edwin Herskovic/Cyril Le Merrer/Folkert van Asma/Hugo Peek/Matthew Yandle.

Identité des contrôleurs légaux des comptes

Deloitte Accountants N.V. sont les auditeurs de l'Émetteur. Deloitte Accountants N.V. est un cabinet d'expertise comptable indépendant aux Pays-Bas, enregistré auprès de la NBA (*Nederlandse Beroepsorganisatie van Accountants*).

Quelles sont les informations financières clés concernant l'émetteur ?

Informations financières clés

Compte de résultat		
	Année	Année-1
En €	31/12/2023	31/12/2022
Bénéfice/perte d'exploitation	73 071	120 674

Bilan		
	Année	Année-1
En €	31/12/2023	31/12/2022
Endettement financier net (dette à long terme plus dette à court terme moins trésorerie)	126 562 861 261	94 563 113 054
Ratio courant (actif courant/passif courant)	1	1
Ratio dette sur capitaux propres (total du passif/total des capitaux propres)	157 363	126 405
Ratio de couverture des intérêts (résultat d'exploitation/charge d'intérêts)	Aucune charge d'intérêt	Aucune charge d'intérêt
État des flux de trésorerie		
	Année	Année-1
En €	31/12/2023	31/12/2022
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation	2 827 251	-113 916
Flux de trésorerie net provenant des activités de financement	0	0
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement	0	0

Réserves formulées dans le rapport d'audit

Sans objet, il n'existe aucune réserve dans les rapports d'audit sur les informations financières historiques contenues dans le Prospectus.

Quels sont les risques spécifiques à l'émetteur ?

Sans objet. BNPP B.V. est une société d'exploitation. La solvabilité de BNPP B.V dépend de la solvabilité de BNPP.

Section C - Informations clés sur les valeurs mobilières

Quelles sont les principales caractéristiques des valeurs mobilières ?

Nature, catégorie et code ISIN

USD "BNP Paribas Issuance B.V. (NL) Lock-In Certificate MSCI World 2030 en USD" Certificats linked to MSCI WORLD Price Index USD - Les Titres sont des Certificats. Numéro International d'Identification des Valeurs Mobilières ("ISIN"): XS2940950632

Devise / dénomination / valeur nominale / nombre de valeurs mobilières émises / échéance

Les Titres sont libellés en United States Dollar ("USD"). Les Titres ont une valeur nominale de USD 1 000. Jusqu'à 150 000 Titres seront émis. Les Titres seront remboursés le 26 Février 2030.

Droits attachés aux valeurs mobilières

Maintien de l'Emprunt à son Rang - Les modalités des Titres ne contiendront aucune clause de maintien de l'emprunt à son rang.

Cas de Défaute - Les modalités des Titres ne prévoient pas de cas de défaut

Loi applicable - Les Titres seront régis par le droit anglais.

Ce produit est indexé sur la performance d'un indice sous-jacent.

À la Date de remboursement, vous recevrez, par Certificat :

1. Si le Prix de référence final est supérieur ou égal à 140% du Prix de référence initial : un montant équivalent à 140% de la Valeur nominale.
2. Si le Prix de référence final est inférieur à 140% du Prix de référence initial :
 - a) si le Prix de référence à l'une des Dates de Valorisation du Lock-In est supérieur ou égal à une des Barrières de Lock-In, un montant correspondant au maximum entre
 - i. le plus haut Niveau de Lock-In atteint lors des dates de Valorisation du Lock-In, et
 - ii. la Valeur nominale, augmentée de la Performance du Sous-jacent.
 - b) si le Prix de référence à chacune des Dates de Valorisation du Lock-In a toujours été inférieur à 105% (la plus basse Barrière de Lock-In) :
 - i. si le Prix de référence final est supérieur ou égal à 100% du Prix de référence initial un montant équivalent à la Valeur nominale, augmenté de la Performance du Sous-jacent.
 - ii. si le Prix de référence final est inférieur à 100% du Prix de référence initial : un montant équivalent à la Valeur nominale.

Où:

- Un Évènement de Lock-In intervient si, à une Date de Lock-In, le cours de clôture du Sous-jacent est supérieur ou égal à une Barrière de Lock-In.
- La Performance d'un Sous-jacent correspond à la différence entre son Prix de référence final et son Prix de référence initial, divisée par son Prix de référence initial, exprimée en valeur absolue.
- Le Prix de référence initial correspond au cours de clôture du Sous-jacent à la Date de constatation initiale.
- Le Prix de référence final correspond au cours de clôture du Sous-jacent à la Date de constatation finale.

Date de constatation initiale	26 février 2025	Prix d'émission	100%
Date d'émission	26 février 2025	Devise du produit	USD
Date de constatation finale	12 février 2030	Valeur nominale (par Certificat)	1 000 USD
Date de remboursement (échéance)	26 février 2030	Dates de Valorisation du Lock-In	26 février 2026, 26 février 2027, 28 février 2028 et 26 février 2029
Barrière de Lock-In	105% 110% 115% 120% 125% 130%	Niveau de Lock-In	105% 110% 115% 120% 125% 130%

Sous-jacent	Code Bloomberg
MSCI WORLD Price Index USD	MXWO

Assemblées Générales - Les modalités des Titres contiendront des dispositions relatives à la convocation d'assemblées générales des titulaires de ces Titres, afin d'examiner des questions affectant leurs intérêts en général. Ces dispositions permettront à des majorités définies de lier tous les titulaires, y compris ceux qui n'auront pas assisté et voté à l'assemblée concernée et ceux qui auront voté d'une manière contraire à celle de la majorité.

Représentant des Titulaires de Titres - Aucun représentant des Titulaires de Titres n'a été nommé par l'Emetteur.

Rang de créance des valeurs mobilières

Les Titres sont des obligations non subordonnées et non assorties de sûretés de l'Emetteur et viennent au même rang entre eux.

Restrictions au libre transfert des valeurs mobilières

Il n'y a aucune restriction à la libre négociabilité des titres.

Politique de dividende ou de distribution

Sans objet.

Où les valeurs mobilières seront-elles négociées ?

Admission à la négociation

Sans objet.

Les valeurs mobilières font-elles l'objet d'une garantie ?

Nature et de la portée de la garantie

Les obligations en vertu de [l'acte de garantie/la garantie] sont des obligations senior préférées (au sens de l'article L.613-30-3-1-3° du Code monétaire et financier) et non assorties de sûretés de BNPP et viendront au même rang que toutes ses autres obligations présentes et futures senior préférées et non assorties de sûretés, soumises à des exceptions qui peuvent au cours du temps être obligatoires en vertu du droit français.

Dans le cas où BNPP fait l'objet d'un renflouement interne, mais sans que BNPP B.V. n'en fasse l'objet, les obligations et/ou montants dus par BNPP, au titre de la garantie devront être réduits afin de prendre en compte toutes les modifications ou réductions appliquées aux dettes de BNPP résultant de l'application du renflouement interne de BNPP par toute autorité de régulation compétente (y compris dans le cas où la garantie elle-même ne fait pas l'objet d'un tel renflouement interne).

Le Garant garantit inconditionnellement et irrévocablement à chaque Titulaire de titres que si, pour une raison quelconque, BNPP B.V. ne paie pas une somme payable par elle ou n'exécute pas une autre obligation relative à une Garantie à la date spécifiée pour ce paiement ou cette exécution, le Garant, conformément aux Conditions, paiera cette somme dans la devise dans laquelle ce paiement est dû en fonds immédiatement disponibles ou, selon le cas, exécutera ou fera exécuter l'obligation concernée à la date d'échéance de cette exécution.

Description du garant

Les Titres seront inconditionnellement et irrévocablement garantis par BNP Paribas ("BNPP" ou le "Garant") en vertu d'une garantie de droit anglais signée par BNPP le 30 mai 2024 (la "Garantie"). Le Garant a été constitué en France sous la forme d'une société anonyme de droit français et agréée en qualité de banque, dont le siège social est situé 16, boulevard des Italiens – 75009 Paris, France. Identifiant d'entité juridique (IEJ) : R0MUWSFPU8MPRO8K5P83.

Les notations de crédit à long terme de BNPP sont : A+ avec une perspective stable (S&P Global Ratings Europe Limited), A1 avec une perspective stable (Moody's Deutschland GmbH), A+ avec une perspective stable (Fitch Ratings Ireland Limited) (qui est la notation long-terme par défaut de l'Emetteur) et AA (low) avec une perspective stable (DBRS Rating GmbH), et les notations de crédit à court terme de BNPP sont : A-1 (S&P Global Ratings Europe Limited), P-1 (Moody's Deutschland GmbH), F1 (Fitch Ratings Ireland Limited) et R-1 (middle) (DBRS Rating GmbH).

BNP Paribas SA est la société mère du Groupe BNP Paribas (ensemble le "Groupe BNPP").

L'organisation de BNP Paribas repose sur trois pôles opérationnels: Corporate & Institutional Banking (CIB), Commercial, Personal Banking & Services (CPBS) et Investment & Protection Services (IPS).

Corporate and Institutional Banking (CIB) : Global Banking, Global Markets et Securities Services.

Commercial, Personal Banking & Services (CPBS):

- les banques commerciales de la zone euro : Banque Commerciale en France (BCEF), BNL banca commerciale (BNL bc), Banque Commerciale en Italie, Banque Commerciale en Belgique (BCB) et Banque Commerciale au Luxembourg (BCL).

- les banques commerciales hors zone euro, qui s'organisent autour de : Europe Méditerranée, couvrant les banques commerciales hors zone euro, notamment en Europe centrale, en Europe de l'Est, en Turquie et en Afrique.

- les services financiers : BNP Paribas Personal Finance, Arval et BNP Paribas Leasing Solutions, les nouveaux métiers digitaux (en particulier Nickel, Floa, Lyf) et BNP Paribas Personal Investors.

Investment & Protection Services (IPS) : l'Assurance (BNP Paribas Cardif) et Gestion Institutionnelle et Privée : BNP Paribas Asset Management, BNP Paribas Real Estate, BNP Paribas Principal Investments (la gestion du portefeuille de participations industrielles et commerciales non cotées et cotées du Groupe BNP Paribas) et BNP Paribas Wealth Management.

Au 30 juin 2024, les principaux actionnaires étaient la Société Fédérale de Participations et d'Investissement ("SFPI"), société anonyme d'intérêt public agissant pour le compte de l'Etat belge, qui détient 5,6% du capital social, BlackRock Inc. qui détient 6,0% du capital social, Amundi qui détient 5,1% du capital social et le Grand-Duché de Luxembourg, qui détient 1,1% du capital social.

Informations financières clés pertinentes afin d'évaluer la capacité du garant à remplir ses engagements au titre de la garantie

Depuis le 1er janvier 2023, les entités d'assurance du Groupe BNP Paribas appliquent IFRS 17 " Contrats d'assurance " et IFRS 9 " Instruments financiers ". Les résultats pour 2022 ont été reconstitués pour tenir compte de l'application des normes IFRS17 et IFRS 9 pour les entités d'assurance.

Compte de résultat				
	Année	Année-1	Intermédiaire	Valeur intermédiaire pour la même période de l'année précédente pour comparaison
En millions d'€	31/12/2023	31/12/2022	30/09/2024	30/09/2023*
Produits d'intérêts nets	19 058	20 933	n.a	n.a
Commissions	9 821	10 165	n.a	n.a
Gains nets sur instruments financiers	10 440	9 449	n.a	n.a
Produit Net Bancaire	45 874	45 430	36 694	35 974
Coût du risque	-2 907	-3 003	-2 121	-1 935
Autres charges nettes de risque sur instruments financiers	-775	n.a	-138	0
Résultat d'exploitation	11 236	12 563	12 109	12 004
Résultat net, part du Groupe	10 975	9 848	9 366	9 225
Résultat par action	8,58	7,52	7,7	7,19

(*) données chiffrées suite au retraitement des séries trimestrielles communiquées le 29 février 2024

Bilan				
	Année	Année-1	Intermédiaire	Valeur intermédiaire pour la même période de l'année précédente pour comparaison
En millions d'€	31/12/2023	31/12/2022	30/09/2024	30/09/2023
Total des actifs	2 591 499	2 663 748	2 753 086	2 701 362
Dettes représentées par un titre	274 510	220 261	n.a	n.a
Dont dettes senior préférées à moyen long terme	84 821*	58 899*	n.a	n.a
Dettes subordonnées	25 478	24 832	30 160	n.a
Prêts et créances sur la clientèle	859 200	857 020	874 996	853 247
Dettes envers la clientèle	988 549	1 008 056	1 011 422	965 980
Capitaux propres (part du Groupe)	123 742	121 237	124 961	124 138
Créances douteuses / encours bruts**	1,7%	1,7%	1,7%	1,7%
Ratio Common Equity Tier 1 (CET1)	13,2%	12,3%	12,7%	13,4%
Ratio de fonds propres total	17,3%	16,2%	16,7%	17,8%
Ratio de levier	4,6%	4,4%	4,4%	4,5%

(*) Périmètre prudentiel

(**) Encours dépréciés (stage 3), bilan et hors bilan, non nettes des garanties reçues, sur la clientèle et les établissements de crédit, y compris les titres de dette au coût amorti et les titres de dette en valeur de marché par capitaux propres (hors assurance) sur les encours bruts sur la clientèle et les établissements de crédit, bilan et hors bilan, y compris titres au coût amorti et les titres de dette en valeur de marché par capitaux propres (hors assurance).

Principaux facteurs de risque liés au garant

1. Toute augmentation substantielle des provisions ou tout engagement insuffisamment provisionné au titre du risque de crédit et de contrepartie pourrait peser sur les résultats et sur la situation financière du Groupe BNP Paribas.
2. Les politiques, procédures et méthodes de gestion du risque mises en œuvre par le Groupe BNP Paribas pourraient l'exposer à des risques non identifiés ou imprévus, susceptibles d'occasionner des pertes significatives.
3. Les fluctuations de marché et la volatilité exposent le Groupe BNP Paribas au risque de pertes substantielles dans le cadre de ses activités de marché et d'investissement.
4. L'accès du Groupe BNP Paribas au financement et les coûts de ce financement pourraient être affectés de manière défavorable en cas de résurgence des crises financières, de détérioration des conditions économiques, de dégradation de notation, d'accroissement des spreads de crédit des États ou d'autres facteurs
5. Le contexte économique et financier défavorable a pu par le passé, et pourrait à l'avenir, affecter significativement le Groupe BNP Paribas et les marchés dans lesquels il opère.
6. Des mesures législatives et réglementaires adoptées ces dernières années, ainsi que des évolutions législatives et réglementaires en cours ou à venir, pourraient affecter de manière significative le Groupe BNP Paribas ainsi que l'environnement financier et économique dans lequel il opère.
7. Si le Groupe BNP Paribas ne parvenait pas à réaliser ses objectifs stratégiques, ou si ses résultats ne suivaient pas les tendances prévues, le cours de ses instruments financiers pourrait en être défavorablement affecté.

Quels sont les principaux risques spécifiques aux valeurs mobilières ?

Principaux facteurs de risque spécifiques aux valeurs mobilières

Il existe également des risques associés aux Titres, y compris :

1. Risques relatifs à la structure des Titres:

Le rendement de ces Titres dépend de la performance du ou des Sous-Jacents de Référence et la protection du capital ne s'applique qu'à échéance.

2. Risques relatifs au Sous-Jacent ainsi qu'à ses Perturbations et Ajustements:

Les Titres Indice sont liés à la performance d'un indice sous-jacent (un « Indice »), qui peut faire référence à diverses classes d'actifs comme des actions, des obligations, des taux de change ou des données de prix de biens, ou peuvent faire référence à une combinaison de classes d'actifs. Les investisseurs dans des Titres Indice sont exposés au risque d'un large ensemble de circonstances ce qui fait que la performance des actifs sous-jacents de l'Indice n'est pas celle attendue en comparaison avec un investissement dans des titres de créance classiques. Par conséquent, la probabilité que le rendement d'un investissement dans des Titres Indice soit affecté négativement est plus élevée que pour un investissement dans des titres de créance classiques.

L'exposition à un ou plusieurs indices, un cas d'ajustement et de perturbation du marché ou le défaut d'ouverture d'une bourse peuvent avoir un effet défavorable sur la valeur et la liquidité des Titres

3. Risques liés aux marchés des Titres:

Le cours des Titres peut être affecté par un certain nombre de facteurs dont, notamment, le prix, la valeur ou le niveau de la ou des Références Sous-jacentes, le temps restant jusqu'à la date de remboursement prévue des Titres, la volatilité réelle ou implicite associée à la ou aux Références Sous-jacentes et le risque de corrélation de la ou des Références Sous-jacentes concernées. La possibilité que la valeur et le cours des Titres fluctuent (de manière positive comme négative) dépend d'un certain nombre de facteurs, que les investisseurs doivent examiner attentivement avant d'acheter ou de vendre des Titres.

4. Risques juridiques:

Les modalités des Titres contiendront des dispositions relatives à la convocation d'assemblées générales des titulaires de ces Titres, afin d'examiner des questions affectant leurs intérêts en général. Ces dispositions permettront à des majorités définies de lier tous les titulaires, y compris ceux qui n'auront pas assisté et voté à l'assemblée concernée et ceux qui auront voté d'une manière contraire à celle de la majorité.

Section D - Informations clés sur l'offre au public de valeurs mobilières et/ou l'admission à la négociation sur un marché réglementé

À quelles conditions et selon quel calendrier puis-je investir dans cette valeur mobilière ?

Conditions générales et calendrier prévisionnel de l'offre

Les titres seront proposés au public à compter du 3 Février 2025 inclus jusqu'au 21 Février 2025, sous réserve de toute clôture anticipée ou de toute extension de la durée de l'offre.

Estimation des dépenses totales liées à l'émission et/ou à l'offre, y compris une estimation des dépenses facturées à l'investisseur par l'émetteur ou l'offreur

Aucune dépense ne sera facturée aux investisseurs.

Qui est l'offreur et/ou la personne qui sollicite l'admission à la négociation ?

Description de l'offreur et/ou la personne qui sollicite l'admission à la négociation

Offreur: Degroof Petercam Rue de l'industrie 44, Brussels, 1040 Belgium. L'identifiant d'entité juridique (IEJ) de l'offreur Degroof Petercam est 549300NBLHT5Z7ZV1241. Indosuez Wealth Europe, 39, Allee Scheffer, Luxembourg, L-2520, Luxembourg. L'identifiant d'entité juridique (IEJ) de l'offreur Indosuez Wealth Europe est 549300UA2M7UCJX8SE64.

Pourquoi ce prospectus est-il établi ?

Utilisation et montant net estimé du produit

Les produits nets de l'émission des Titres seront affectés aux besoins généraux de financement de l'Émetteur. Ces produits pourront être utilisés pour maintenir des positions sur des contrats d'options ou des contrats à terme ou d'autres instruments de couverture.

Estimation du produit net : Jusqu'à USD 150 000 000

Convention de prise ferme

Les Offrants ne prennent aucun engagement de souscription.

Principaux conflits d'intérêts liés à l'offre ou à l'admission à la négociation

L'Agent Placeur et ses affiliés peuvent aussi avoir été impliqué, et pourraient dans le futur être impliqué, dans des transactions de banque d'investissement ou commerciale avec, ou fournir d'autres services à, l'Émetteur et son Garant et leurs affiliés dans le cours normal de leurs activités.

Diverses entités au sein du groupe BNPP (y compris l'Émetteur et le Garant) et les Sociétés affiliées assument différents rôles en rapport avec les Titres, notamment celui d'Émetteur des Titres et d'Agent de Calcul des Titres et peuvent également s'engager dans des activités de négociation (y compris des activités de couverture) relatives au Sous-jacent et à d'autres instruments ou produits dérivés basés sur le Sous-jacent, ou liés à celui-ci, qui peuvent donner lieu à des conflits d'intérêts potentiels.

BNP Paribas Financial Markets SNC, qui agit en tant que Gestionnaire et Agent de Calcul, est une Société affiliée de l'Émetteur et du Garant, et des conflits d'intérêts potentiels peuvent exister entre elle et les titulaires de Titres, y compris en ce qui concerne certaines décisions et jugements que l'Agent de Calcul doit prendre. Les intérêts économiques de l'Émetteur et de BNP Paribas Financial Markets SNC en tant que Gestionnaire et Agent de Calcul sont potentiellement contraires aux intérêts des Titulaires en tant qu'investisseurs dans les Titres.

Exception faite de ce qui est mentionné ci-dessus, aucune personne intervenant dans l'émission des Titres ne détient, à la connaissance de l'Émetteur, un intérêt pouvant influencer sensiblement sur l'offre, y compris des intérêts conflictuels.